



**PORTANT AUTORISATION D'OCCUPATION
DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL
DANS LE PARC URBAIN DE LA RAVINE
BLANCHE A L'OCCASION DE LA
MANIFESTATION INTITULÉE « 3EME
EDITION GADYAMB DAN RAVINE
BLANCHE » DU VENDREDI 15 DÉCEMBRE
2023 AU DIMANCHE 17 DÉCEMBRE 2023**

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE SAINT-PIERRE

VU la loi du 19 mars 1946 érigeant LA REUNION en Département, ensemble les textes subséquents qui l'ont modifiée ou complétée ;

VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des collectivités locales, complétée et modifiée par les lois n°82-623 du 22 juillet 1982 et par la loi n°83.8 du 7 janvier 1983 ;

VU la loi n° 95-73 du 21 janvier 1995 d'organisation et de programmation relative à la sécurité, notamment son article 23-1 ;

VU la loi n° 2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile ;

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L .2212-2, les articles L.2213-1, L 2213-2, L 2213-3 et suivants, les articles L.2214-1 et suivants ;

VU le Code général de la propriété des personnes publiques, notamment l'article L 2125-1, L 2111-1, L 3111-1 ;

VU le code de la route, notamment l'article L 411-1, les articles R 110-1 et suivants R 411-3 et suivants, R411-18, R 411-21-1, R 411-24, R 411-25, R 411-28

VU le code de la Santé Publique R1334-30 à 37.

VU le Code Pénal notamment ses articles L.223.1 et suivants, 322.1 et suivants, R.610-5, R.623-2, R.631-1, R.632-1, R.641-1 ;

VU l'arrêté préfectoral n°037/DRASS/SE en date du 7 janvier 2010 relatif à la lutte contre le bruit du voisinage

VU la délibération du Conseil Municipal en date du mardi 21 février 2023, affaire N°23/1072 portant modification de la tarification des redevances d'occupation du domaine public et autres prestations de service ;

VU l'arrêté municipal DRH2023-169 portant délégation de signature à Madame **Magalie POTHIN**, Directrice Générale Adjointe des Services,

VU la demande de l'**Association ANSAMB POU NOUT TOUT** en date du **18 septembre 2023**.

CONSIDÉRANT que pour le bon déroulement de la manifestation intitulée « **3EME EDITION GADYAMB DAN RAVINE BLANCHE** », organisée par l'**Association ANSAMB POU NOUT TOUT**, il y a lieu de réserver le domaine public communal dans le parc urbain de la Ravine Blanche à Saint-Pierre, **du vendredi 15 décembre 2023 au dimanche 17 décembre 2023**.

ARRÊTÉ

